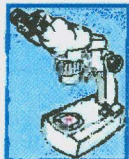


## L'ORIGINE DE L'EAU



Votre commune adhérente au SIAEP de l'Allier Nivernais est alimentée en eau potable à partir du captage de la Grève, protégé par Déclaration d'Utilité Publique et implanté sur la commune de Luthenay-Uxeloup. L'alimentation peut être également assurée en totalité ou en partie à partir du captage de Meauce, protégé par Déclaration d'Utilité Publique et implanté sur la commune de Saincaize-Meauce.

## LE CONTRÔLE SANITAIRE

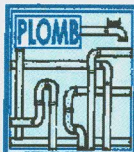


Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par le Préfet, par le service de santé environnementale de la délégation territoriale de l'ARS Bourgogne. En 2014, 14 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, soit 4 à la station de traitement et 10 en distribution au robinet du consommateur.

## INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



Si la teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune ou sur :

[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

ARS Délégation territoriale de la Nièvre  
11, rue Pierre Emile GASPARD  
Case 49  
58019 NEVERS CEDEX

La saveur ou la couleur change  
ou présente un aspect inhabituel  
Contactez le SIAEP Allier Nivernais  
Tél. : 03.86.58.17.01 ou 06.07.40.60.65

## QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

### SIAEP ALLIER-NIVERNAIS

Réseau de la GREVE

## RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2014

### BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

### DURETÉ (OU TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à 11.2 degrés français.  
Il s'agit d'une eau peu dure

### PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Aucune substance n'a été mise en évidence parmi les paramètres mesurés.

### NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à 15.2 mg/L

### PH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartner les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de 6,9

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

## CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2014 était de bonne qualité bactériologique.

Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques les substances toxiques, les pesticides et les indicateurs de radioactivité.

Pour le Directeur général de l'ARS Bourgogne  
Pour le délégué territorial  
L'ingénieur sanitaire

Carolyn GOIN

